



Paris, le 21 mars 2017

Communiqué de presse

Ségolène NEUVILLE annonce de nouvelles mesures pour la revalorisation du travail social

Dans le cadre de la Journée mondiale du Travail Social, Ségolène NEUVILLE secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion a fait un point d'étape sur les principales réalisations du plan d'action en faveur du travail social et a annoncé à cette occasion deux nouvelles mesures visant à la revalorisation des métiers du travail social.

Ségolène NEUVILLE a annoncé aujourd'hui la revalorisation en catégorie A de tous les travailleurs sociaux de la fonction publique actuellement en catégorie B, à compter du 1^{er} février 2018, lors d'un déplacement à l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) Paris Ile-de-France, en présence de François SOULAGE, ancien Président du Secours Catholique et Président du Collectif ALERTE et de la députée Brigitte BOURGUIGNON, Présidente du Haut conseil du travail social (HCTS). Dans le cadre de la réarchitecture des diplômes du travail social à laquelle elle s'était engagée, Ségolène NEUVILLE a également annoncé avoir pris un arrêté sollicitant auprès de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) l'inscription au niveau 2 du registre national des certifications professionnelles des diplômes actuellement de niveau 3 à l'issue de leur réingénierie.

« L'importance des métiers du travail social a été pendant trop longtemps sous-estimée alors que les travailleurs sociaux font vivre au quotidien la solidarité et sont garants de notre cohésion sociale. Ces deux mesures s'inscrivent pleinement dans l'effort engagé depuis 2012 par notre gouvernement pour revaloriser le travail social » a déclaré Ségolène NEUVILLE, qui s'exprimait devant des étudiants en travail social.

Chargé du suivi du plan d'action du travail social lancé en octobre 2015, François SOULAGE a officiellement remis à la secrétaire d'Etat son rapport « Premier bilan de la mise en œuvre du plan d'action en faveur du travail social et du développement social ». Ce rapport détaille les principales avancées du plan et propose des pistes pour en renforcer la portée. François SOULAGE a détaillé les chantiers en cours pour mettre en œuvre certaines mesures phares du plan : la réarchitecture des diplômes du travail social, la mise en place du premier accueil social de proximité, l'expérimentation sur les référents de parcours, et le développement de la participation des personnes exclues aux politiques de solidarité.

Enfin, Brigitte BOURGUIGNON a fait un premier bilan de l'action du Haut conseil du travail social installé en juillet dernier par Ségolène NEUVILLE dans le cadre du plan d'action en faveur du travail

social et du développement social. Brigitte BOURGUIGNON a présenté à cette occasion le nouveau site du HCTS qui donnera accès aux travailleurs sociaux à des fiches pratiques et des ressources utiles pour leur travail au quotidien. Elle a présenté la proposition de définition du travail social sur laquelle se sont entendus les membres du HCTS, qui précise les principes et valeurs régissant l'intervention des travailleurs sociaux. Ségolène NEUVILLE s'est engagée à inscrire cette définition dans le code de l'action sociale et des familles. Brigitte BOURGUIGNON a enfin présenté le programme de travail du HCTS sur les années à venir. Il prévoit de valoriser le développement social, les usages des outils numériques ainsi que l'ancrage territorial du HCTS par la constitution de comités locaux.

Contacts presse :

Service de presse de Ségolène NEUVILLE : 01 40 56 85 57 / 01 40 56 50 35

cab-phe-presse@sante.gouv.fr